

Suggestions concrètes pour une façon non politicienne de faire de la politique

Préambule

Dans un parti politique, rien n'est plus souhaitable qu'un fonctionnement démocratique. Mais rien n'est plus difficile à organiser ou à maintenir dans la durée. Comme l'ont constaté ceux qui sont ou ont été adhérents d'un parti ou même d'un syndicat.

Autant il est facile d'identifier les manquements à la démocratie, autant il est difficile de définir des règles susceptibles de garantir un fonctionnement démocratique. En effet, une bonne démocratie formelle peut cohabiter avec une absence totale de démocratie réelle. Par exemple, la démocratie formelle fonctionne à tous les étages du PS (congrès, motions, constitution des instances dirigeants à la proportionnelle des courants, organisation systématiques de primaires, ...). Mais ce sont une dizaine d'éléphants et de grands barons locaux qui tiennent l'appareil du parti et décident de tout ce qui est important. Après l'accession au pouvoir, même les députés de la majorité doivent se plier aux ordres de l'Elysée ou de Bercy, lorsqu'il s'agit d'amendements significatifs aux projets de loi.

La crédibilité et l'avenir de ND dépendront de sa capacité à incarner, aux yeux des citoyens, une façon radicalement différente de faire de la politique.

Sommaire

- Pour un parti qui s'appuierait sur les analyses de penseurs/passeurs contemporains
- Des règles élémentaires pour la démocratie interne
- Des règles concrètes pour empêcher les dérives clientélistes, claniques et carriéristes

Pour un parti qui s'appuierait sur les analyses de penseurs/passeurs contemporains

La charte éthique provisoire de ND comprend 33 principes ou engagements extrêmement pertinents. Elle fait référence à la Déclaration de Philadelphie de 1944, souvent citée par PL dans ses livres. Les curieux de comparaisons pourront consulter « La déclaration de principes » du PS. A côté de ces principes, il paraît souhaitable que ND affiche publiquement qu'il entend s'appuyer sur les analyses de penseurs/passeurs (économistes, sociologues, ...) : Pierre Larrourou, Dominique Méda, Jean Gadrey, Susan George, Edgar Morin, ... Quid d'Hervé Kempf, Gaël Giraud, Patrick Viveret, Thomas Coutrot, Paul Jorion, ... ?

Des règles élémentaires pour la démocratie interne

Règle N° 1

Assurer la transparence des décisions, en indiquant au bas de tout document, décision, publication ou annonce : un responsable de publication, un contact pour les questions éventuelles, la date de décision et l'instance ayant pris la décision.

Règle N° 2

Si l'on veut que les nouveaux adhérents ne soient pas de simples exécutants de décisions prises par les « Fondateurs » de ND qui ont en fait été cooptés, il faut définir quand et comment les adhérents pourront prendre une part active

- à l'élaboration des règles pour une façon plus éthique et plus citoyenne de faire de la politique. La définition des différentes instances de ND, y compris provisoires, faisant partie de ces règles
- pour, si nécessaire, préciser et compléter les orientations et les 20 propositions initiales
- pour, par exemple, redéfinir le montant des cotisations ... jugé non satisfaisant par des militants et des membres fondateurs

Règle N° 3

Tenir à la disposition de tous les responsables nationaux et locaux :

- le planning de mise en place des instances de ND, des décisions importantes à prendre et des événements importants. Afin que chacun ait la possibilité de faire des propositions avant qu'il ne soit trop tard
- les noms, coordonnées et responsabilités de tous les responsables nationaux et locaux, des personnes ressources

Règle N° 4

Désigner 2 ou 3 médiateurs (cf le médiateur de France Inter) pour, au moins une fois par trimestre,

- présenter les good practice d'autres organisations
- présenter au BN les incompréhensions ou critiques des militants, puis transmettre les réponses du BN aux militants ayant soulevé le problème

Il faudrait en effet accepter le principe que toute critique est, a priori, utile à une organisation. Car même les critiques qui se révèlent infondées au final proviennent souvent d'un malentendu, d'un déficit d'information ou de l'absence de lieux pour échanger.

Règle N° 5

Le rôle et les responsabilités des personnalités connues dont nous affichons publiquement leur soutien à ND doivent être discutés et précisés.

Il serait souhaitable de convenir que ces personnalités que nous « mettons en vitrine » s'engagent :

- dans la mesure de leurs possibilités, à intervenir au nom de ND dans des conférences, colloques, forums, stages de formation, ...
- et/ou de faire partie du Comité Scientifique, afin de veiller au maintien d'une forte cohérence entre leurs travaux d'économistes, sociologues ou intellectuels et les analyses et propositions de ND
- et/ou de prendre part à l'élaboration des règles pour une façon plus éthique et plus citoyenne de faire de la politique. Et de veiller au respect de ces règles, en faisant partie d'un éventuel Comité des sages

Règle N° 6

ND devrait décider, pour la composition de ses instances (Conseil National, ...) et groupes de travail, d'une répartition équilibrée entre les différentes catégories socio professionnelles et les différentes expériences militantes : économistes, sociologues, philosophes, chefs d'entreprise, militants associatifs, militants syndicaux, animateurs des groupes ou sections locales, ...

Règle N° 7 ... Règle N° 8

Des règles concrètes pour empêcher les dérives clientélistes, claniques et carriéristes

Plusieurs principes sont déjà définis dans [La charte éthique provisoire de ND](#) (non cumul des mandats, ...). Il va falloir les traduire en règles précises.

Pour se prémunir contre les dérives clientélistes, claniques et carriéristes dans lesquelles se sont enfoncés tous les partis politiques, il faudrait d'abord en analyser toutes les causes, car elles sont multiples. Par exemple, l'absence d'une dose de proportionnelle aux élections législatives, toujours promise et toujours repoussée par le PS, a contraint EELV, dans ses négociations avec PS, à toutes sortes de contorsions ou d'abandons, afin d'avoir un groupe parlementaire.

ND pourrait s'inspirer des principes de la Sociocratie « Des sociétés pour tous et avec tous », qui sont exposés sur <http://www.sociocratie.net/Theorie/>

ND pourrait également s'inspirer des principes et avantages du tirage au sort expliqués depuis de nombreuses années par Etienne Chouard. Lire absolument « Pas de démocratie digne de ce nom sans tirage au sort pour que nos représentants restent nos serviteurs » sur http://etienne.chouard.free.fr/Europe/tirage_au_sort.php

ND pourrait, ce n'est qu'un exemple mais à prendre avec sérieux, décider que si son Conseil National comprend 60 membres :

- 10 seraient désignés par et parmi les « membres fondateurs »
- 10 adhérents de ND, par ailleurs militants actifs des grandes organisations syndicales, seraient désignés pour représenter es qualité chacune de ces organisations. Idem pour quelques grandes associations avec lesquelles nous devons impérativement lancer des initiatives en commun : Attac, les Colibris, une ou 2 associations de chômeurs et précaires, le Collectif pour la Transition Citoyenne, ...
- 20 seraient désignés sur d'autres critères : expertise thématique (économie, environnement, énergie, transport, droit du travail, santé, inégalités, ...), CSP, expérience d'élu(e), ...
- 20 seraient désignés pour représenter les régions, notamment celles non représentées parmi les 40 désignations précédentes

Quel mode de désignation : par consensus, par vote, par tirage au sort partiel ou un mix ?

André Martin (ND Rhône) – 2 juin 2014 - andre.martin69@orange.fr